

projet de soin

L'objectif principal du projet de soin est d'assurer un suivi du parcours médical, paramédical et psychologique de chaque jeune dans une collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Il se décline en plusieurs missions :

- Assurer une présence sanitaire pour le suivi de médecine générale et de soins quotidiens.
- Veiller et participer directement à la mise en place d'actions de prévention en ce qui concerne les problématiques sanitaires des jeunes que nous accueillons (sexualité, addictions, hygiène de vie).
- Mettre en place un suivi rééducatif le cas échéant.
- Aider et étayer les jeunes au niveau psychologique, mettre en place des suivis individuels ou collectifs en interne ou en externe.
- Mettre en place un suivi psychiatrique si besoin.

La fonction institutionnelle de l'équipe thérapeutique est aussi de contribuer à ce que l'institution soit « soignante » et bien-traitante.

LIGNES DIRECTRICES DES ACTIONS

- *Se centrer sur le sujet (Usager dans la Loi du 02 janvier 2002) ;*
- *Assurer une continuité du soin : continuité du lien et de la pensée au travers d'un cadre (espace-temps) stable.*
- *Prendre en charge le sujet dans sa globalité :*
 - *au niveau individuel (dans ses dimensions subjectives, psychiques et cognitives) ;*
 - *au niveau groupal (social : famille, institution, groupe de pairs).*

Objectifs :

- Participer à l'accompagnement du jeune dans son environnement (institution et famille) en proposant des actions rééducatives, thérapeutiques et psychothérapeutiques (qui peuvent également être conduites par des structures de soin extérieures).
- Apporter un éclairage clinique sur le fonctionnement psychique du jeune aux équipes pour les aider dans leur mission d'accompagnement, notamment lors de l'élaboration du PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement).
- Proposer une compréhension dynamique du fonctionnement psychique du jeune.
- Porter le projet thérapeutique au sein de l'équipe.